

Appel à candidatures

Les Trophées des Etudiants Ambassadeurs (TEA) de l'Île-de-France 2019-2020 Conditions générales du concours

Vous êtes étudiant(e) ou doctorant(e) en Ile-de-France et partez cette année en mobilité à l'international pour vos études ou un stage ?

Profitez de votre séjour à l'étranger pour participer aux Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France et tenter de gagner un prix pouvant aller jusqu'à 3 000 € pour récompenser votre engagement !

De quoi s'agit-il ?

La Région Ile-de-France propose à des étudiants franciliens de participer à un concours pour valoriser l'Île-de-France sur leur lieu d'études ou de stage à l'étranger.

Les candidats à ce concours sont invités à réaliser des projets originaux, contribuant à l'attractivité et au rayonnement international de l'Île-de-France, et en tout particulier de son écosystème d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation (ESRI).

Les projets proposés peuvent être en rapport avec votre domaine d'études et/ou vos centres d'intérêts personnels.

Les « Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France » poursuivent deux objectifs :

- **Faire connaître les campus et l'écosystème ESRI d'Île-de-France** auprès des étudiants et chercheurs étrangers pour les encourager à poursuivre leurs études supérieures et/ou travaux de recherche en Ile-de-France,
- **Faire connaître la région Ile-de-France et son territoire**, en promouvant ses richesses, sa diversité, son potentiel dans des domaines variés de votre choix (culture, tourisme, art, sport, développement économique, innovation etc...)

Chaque projet doit répondre à au moins un des deux objectifs.

Quels sont les prix pour ces Trophées ?

Les meilleurs projets seront récompensés selon les catégories de prix suivantes :

- ❖ Les **Médailles d'or** pour les meilleurs projets (10 maximum) : **3 000 €** par lauréat. Cette catégorie de récompenses pourra comprendre des prix spécifiques : prix spécial du jury, prix par thématiques de projets (ex : meilleur projet « tourisme »)
- ❖ Les **Médailles d'argent** pour les très bons projets (20 maximum) : **2 000 €** par lauréat
- ❖ Les **Médailles de bronze** pour les bons projets (140 maximum) : **500 €** par lauréat

Les trois meilleurs **projets collectifs** peuvent recevoir un bonus de **1 000 €** par groupe sur décision du jury.

*Les bénéficiaires de la **Bourse Mobilités Ile-de-France** désignés pour une médaille reçoivent un **bonus de 300 €**.*

Suis-je éligible ?

Si vous remplissez les critères suivants, vous pouvez participer au concours :

- Vous êtes domicilié en Ile-de-France,
- Vous êtes inscrit en licence, master, ou doctorat, dans un établissement d'enseignement supérieur francilien,
- Votre période d'études ou de stage à l'étranger dure au moins 3 mois, entre janvier et juillet 2020,
- Vous partez dans le cadre d'un **accord inter-établissements**, en échange universitaire pour des études OU en stage conventionné, entre votre organisme d'accueil (entreprise, institution...) à l'étranger et votre établissement en Ile-de-France.

Comment ça marche ?

Vous devez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme <https://mesdemarches.iledefrance.fr> (cf. point suivant calendrier).¹ Le formulaire de candidature prévoit une description du projet que vous envisagez de réaliser et vos motivations personnelles.

Vous pouvez candidater en vue de la réalisation d'un projet individuel ou collectif. En cas de projet collectif :

- Les candidats peuvent être inscrits dans le même établissement d'enseignement supérieur en Ile-de-France ou dans différents établissements, dans le cadre d'une mobilité internationale effectuée dans un même pays ou des pays différents,
- Chaque étudiant membre du groupe devra déposer un dossier de candidature, en indiquant le cas échéant les noms et prénoms des autres étudiants membres du groupe.

Afin de vous accompagner dans la réalisation de votre projet, la Région Ile-de-France propose :

- Une réunion de lancement en janvier 2020. Ce temps d'échanges entre candidats vous permettra notamment de rencontrer les autres étudiants qui concourent, dont ceux qui partent dans la même destination que vous. Vous pouvez même envisager de monter un projet collectif avec eux ! Des informations et documents ressources vous seront par ailleurs remis lors de cette réunion. Les informations données et documents transmis à l'occasion de cette rencontre seront mis à disposition des candidats déjà partis en mobilité internationale.
- Tout au long du concours, une animation et un accompagnement dans la mise en œuvre de

¹ En fonction du nombre de candidatures reçues, la Région Ile-de-France pourra en limiter le nombre.

votre projet : mise à disposition d'outils de conduite de projets, d'informations générales et ciblées sur l'actualité de la région Ile-de-France, ressources informatives, réseau social et messagerie dédiés...

Vous devrez remettre un bilan du projet mené au plus tard le 31 août 2020. Ce compte-rendu déposé sur la plateforme des aides régionales Mes Démarches, devra être accompagné de tout support pertinent en lien avec le projet réalisé (photos, vidéo, présentation etc ...). Le Jury de sélection appréciera chaque dossier sur la base de ce bilan, selon les 3 catégories de critères suivants : la nature et pertinence de votre projet au regard de l'attractivité de l'Ile-de-France, la communication initiée pour le mettre en œuvre, votre engagement personnel dans le réseau (participation et partage d'information sur le réseau social ad hoc)

Les prix seront ensuite attribués par la Région Ile-de-France, et une cérémonie de remise des prix sera organisée fin 2020.

A ce titre, les prix remis aux lauréats ne constituent pas une aide financière dans le cadre de votre mobilité internationale 2019-2020.

Les lauréats du concours constitueront par la suite le réseau des étudiants-ambassadeurs de l'Ile-de-France, et seront sollicités pour parrainer les candidats des prochaines éditions du concours.

Voici le calendrier prévisionnel à suivre pour candidater... et pour la suite !

<p>❖ 1ère phase : Candidatures en ligne sur la plateforme « Mes démarches » : 28 octobre -25 novembre 2019</p>	<p>Votre candidature est à déposer obligatoirement en ligne, sur la plateforme « Mes démarches ». (mesdemarches.iledefrance.fr)</p> <p>Il vous sera notamment demandé de décrire succinctement vos motivations et le projet que vous comptez réaliser, et de joindre à votre dossier en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un RIB • Un justificatif de domiciliation en Ile-de-France • Un certificat de scolarité de votre établissement francilien
<p>❖ Réunion de lancement des candidats concourants et de préparation avant le départ en mobilité : janvier 2020 (la date et le lieu vous seront précisés dans un second temps).</p> <p><i>La participation à cette réunion d'information et de préparation vous sera très utile pour concourir dans les meilleures conditions. Vous recevrez une invitation officielle début décembre.</i></p>	
<p>❖ 2^{ème} phase : Dépôt des rendu/bilan des projets (dépôt en ligne sur la plateforme « Mes démarches ») : date limite au 31 août 2020</p>	<p>Le compte-rendu des projets devra être déposé sur la plateforme Mes Démarches. Le formulaire à remplir comprendra plusieurs questions relatives à la conception et la réalisation de votre projet (actions initiées, partenaires contactés, initiatives de communication sur votre projet, etc...). Vous devrez par ailleurs télécharger toutes pièces (articles, photos, vidéos, présentation etc...) justifiant la mise en œuvre du projet et son évaluation.</p>
<p>❖ Jury de sélection en octobre 2020</p> <p>❖ Cérémonie de remise des Trophées : fin novembre/début décembre 2020</p>	

Participer aux Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France, c'est l'occasion de valoriser votre expérience étudiante à l'étranger de manière originale, et d'être un acteur privilégié et actif du rayonnement de votre région.

Pour toute information complémentaire, la messagerie etudiantsambassadeurs@iledefrance.fr est à votre disposition.

Pour vous donner des idées : Quelques exemples de projets que vous pouvez réaliser



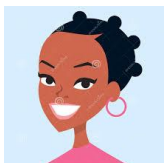
Théo, étudiant en conception et animation de l'image en 3^{ème} année, parti 3 mois à Amsterdam

Pour mon projet, j'ai réalisé une vidéo mettant en valeur l'insertion de l'écosystème d'Enseignement Supérieur et de Recherche dans le paysage urbain d'Ile-de-France. Avant mon départ, j'ai filmé des lieux emblématiques : la FEMIS, la Sorbonne, le Campus Condorcet, les grandes écoles de l'Université de Paris Saclay etc... Passionné par la vidéo, j'ai donc réalisé un film promotionnel sur mon temps libre à Amsterdam. Je l'ai ensuite projeté dans mon université d'accueil.



Alban, étudiant en Master d'Histoire, parti 6 mois à Pékin

A Bangkok, je me suis rendu au lycée français ainsi que dans les lycées étrangers qui enseignent le français. J'ai présenté avec Campus France l'offre d'enseignement supérieur en Ile-de-France à diverses classes de lycéens.



Aminata, étudiante en Licence Patrimoine, partie 5 mois au Chili

Passionnée par le street art, j'ai effectué un « book » des lieux les plus emblématiques de Paris et de l'Ile-de-France. Je vais les valoriser à Santiago mais aussi effectuer une étude comparative avec l'Ile-de-France. Le street art est une vraie expression culturelle encore trop négligée.



Karim, doctorant en sciences du langage, parti 6 mois à Tokyo

Parlant le japonais, j'ai décidé de tenir un petit blog à destination des étudiants nippons sur la vie étudiante en Ile-de-France. Sur place j'ai notamment retrouvé des Alumni franciliens, ce qui m'a permis de relayer leur témoignage sur mon blog.



Sophie, étudiante en agronomie, partie 4 mois à Montréal

La métropole de Montréal foisonne d'initiatives en matière d'agriculture urbaine. L'Ile-de-France est connue pour ses grandes plaines céréalières en Seine-et-Marne, la culture maraîchère en Essonne ou dans les Yvelines. Mais les projets d'agriculture urbaine gagnent progressivement le cœur de Paris et sa petite couronne. Je réfléchis à un projet qui pourrait faciliter l'échange d'expériences et pourquoi pas de nouveaux partenariats entre l'Ile-de-France et le Québec.



Matteo, étudiant en graphisme à l'École Duperré, et Caroline, étudiante en marketing, partis 6 mois en entreprise à Dublin

Nous nous connaissons depuis longtemps et nous avons décidé de proposer ensemble un projet ludique. Dans notre entreprise d'accueil, nous avons organisé plusieurs « Afterwork Ile-de-France » : projection et débats autour d'un film tourné dans plusieurs lieux emblématiques de la région, dégustation de produits régionaux franciliens, organisation d'un quizz etc.



Sortez des sentiers battus et démarquez-vous !....Lorsque l'on pense « Paris et Ile-de-France », l'attractivité touristique est souvent mise en avant spontanément, et à juste titre puisque la Région Ile-de-France est la première destination touristique au monde ! Mais l'Ile-de-France regorge d'autres atouts : écologie urbaine/transition énergétique, culture en banlieues, accueil d'entreprises étrangères/réseau de starts up, aménagement du territoire, grands projets urbains, accueil de grands événements sportifs...